

Plan de paysage Luberon-Lure

Agir pour le cadre de vie, s'engager
ensemble dans la transition écologique



Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat en 2017 de l'appel à projets « Plan de paysage » du ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce projet est mené de 2018 à 2019 à l'échelle du territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure (117 communes).

Les problématiques du territoire Luberon-Lure

Ce territoire offre une réelle qualité de l'environnement et du cadre de vie. Sa reconnaissance par l'Unesco en tant que Réserve de biosphère Luberon-Lure et Luberon Géoparc mondial en témoignent. Cependant, soumis à de fortes dynamiques d'aménagement urbain, le territoire Luberon-Lure doit s'organiser afin de répondre aux aspirations des habitants et des acteurs du territoire, et anticiper les effets du changement climatique pour éviter de le subir.

Un projet de territoire partagé, atout du cadre de vie et de l'attractivité du territoire

Le plan de paysage est un outil non contraignant qui permet une approche qualitative de l'aménagement. Cet outil opérationnel vise à fédérer acteurs et habitants du territoire autour d'actions pour aborder la transition climatique tout en préservant la qualité du cadre de vie.

Les phases d'élaboration du plan de paysage

1. UN DIAGNOSTIC PAYSAGER PARTAGÉ / Mai à octobre 2018

Les acteurs socio-économiques, les techniciens et les élus des intercommunalités sont mobilisés pour identifier les enjeux du territoire à l'échelle des EPCI. Cette phase de concertation est menée par le Parc naturel régional du Luberon et les bureaux d'études TEM et Génope.

En parallèle, deux stagiaires paysagistes animent la consultation grand public sur le territoire : géocaching, observatoire photographique du paysage, questionnaire de consultation, jeu de rôle « Paysage en jeu », lectures de paysage lors de balades accompagnées...

2. DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE / Novembre 2018 à avril 2019

Par un travail de concertation avec les élus et techniciens des intercommunalités, une stratégie est dégagée du diagnostic.

3. UN PROGRAMME D'ACTIONS / Mai à octobre 2019

Les acteurs socio-économiques, les techniciens et les élus des intercommunalités participent à l'identification des actions opérationnelles, des outils, des acteurs à mobiliser et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

CONGRÈS
des PARCS
2018
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

Parc naturel régional du Luberon
Françoise Delville
60, place Jean Jaurès
84400 Apt
plandepaysage@parcduluberon.fr
Tél. : 04 90 04 42 00
www.parcduluberon.fr



En partenariat avec les intercommunalités et les communes du territoire Luberon-Lure.

Avec le soutien de :

